



# APPLICATION FORM FOR 2018 PILOT INFORMATION

To be filled with CAPITAL LETTERS. All fields have to be filled in.  
To be taken into consideration, any application must include all the pages.

Mr
  Mrs
  Miss  
 TITLE

/  /   
 DATE OF BIRTH (DD/MM/YYYY)

S
  M
  L
  XL
  XXL
  XXXL  
 SHIRT SIZE

NAME

GIVEN NAME

If your contact details haven't changed since your last participation, please tick the following box:   
If not, please indicate the requested information indicated bellow.

ADDRESS

ZIP CODE

TOWN

COUNTRY

NATIONALITY

EMAIL ADDRESS

INTERNATIONAL AREA CODE

MOBILE PHONE NUMBER

DRIVING LICENCE NUMBER

DRIVING LICENCE COUNTRY OF EMISSION

FRENCH
  ENGLISH
  ITALIAN
  SPANISH
  GERMAN  
 TICK THE BOX FOR EACH LANGUAGE YOU UNDERSTAND



# APPLICATION FORM FOR 2018 CO-PILOT INFORMATION

To be filled with CAPITAL LETTERS. All fields have to be filled in, appart from if not concerned.

Mr  Mrs  Miss  
TITLE

/  /   
DATE OF BIRTH (DD/MM/YYYY)

S  M  L  XL  XXL  XXXL  
SHIRT SIZE

NAME

GIVEN NAME

If your contact details haven't changed since your last participation, please tick the following box:   
If not, please indicate the requested information indicated bellow.

ADDRESS

ZIP CODE

TOWN

COUNTRY

NATIONALITY

EMAIL ADDRESS

INTERNATIONAL AREA CODE

MOBILE PHONE NUMBER

DRIVING LICENCE NUMBER

DRIVING LICENCE COUNTRY OF EMISSION

FRENCH  ENGLISH  ITALIAN  SPANISH  GERMAN  
TICK THE BOX FOR EACH LANGUAGE YOU UNDERSTAND





# APPLICATION FORM FOR 2018 ENTRY FEES AND CUSTOMIZATION

## APPLICATION FEES

Participation for a team of two persons and a car like indicated in the regulation of the event € 5,950 excl. VAT

## CUSTOMIZATION

If you do not sleep into two separate rooms \_\_\_\_\_  
Please indicate the number of beds you wish (1 for one double bed, 2 for two separate beds)

Accommodation in single rooms during the rally + € 975 x \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € excl. VAT  
Amount of the additional room for Thursday, Friday and Saturday, please indicate 1 to select this option

2018 Official poster by Studio Graton + € 165 x \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € excl.  
Limited and numbered print, in addition to the one included in the competitor's pack

2017 Official poster by Studio Graton + € 165 x \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € excl.  
Limited and numbered print

2016 Official poster by Studio Graton + € 165 x \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € excl.  
Limited and numbered print

Transport of your car  
Please contact me to give me more information about the costs

Please indicate the total amount excl. VAT of your application and write it again on page 7 to calculate the final amount to be paid

## YOUR TEAM NUMBER

We offer you the opportunity to choose your team number<sup>1</sup>.

To do so, please tell us the one you prefer among the following proposals:

- Determined by the Organization, following the order of the reception of the applications
- Among the ones indicated<sup>1</sup> (excluding number 1, and until 99) : \_\_\_\_ or \_\_\_\_ or \_\_\_\_ or \_\_\_\_

## THE FLAG OF YOUR TEAM

A flag will be present on both sides of the car. Please indicate your choice among the following proposals:

- Flag of the nationality of the pilot and co-pilot
- Flag of the country of residence indicated on pages 1 and 2
- Flag of the registration country of the car

<sup>1</sup>We will do our best to satisfy your request, knowing that these numbers may have already been asked with previous applications: first to ask, first served!



# APPLICATION FORM FOR 2018 INVOICE INFORMATION

To be filled with CAPITAL LETTERS. All fields have to be filled in.

Same as pilot information (no need to write again)

Same as co-pilot information (no need to write again)

Please use the following information for the invoice

Mr  Mrs  Miss  
TITLE

Brand  
COMPANY

TVA NUMBER

NAME OF THE COMPANY

NAME OF THE CONTACT

GIVEN NAME OF THE CONTACT

ADDRESS

ZIP CODE

TOWN

COUNTRY



# APPLICATION FORM FOR 2018 REGULATION

Les 1000kmGT™ 2018 se dérouleront du 7 au 10 juin 2018, en Provence, dans le Luberon et les Alpes. La course se disputera conformément à la législation quant aux manifestations de ce genre, et en respect du Code de la route. L'événement est organisé et commercialisé par HappyFewRacing™ dont le siège social est situé 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris (France) - RCS Paris 537 651 663.

## Programme indicatif

Jeu 7 juin 2018 : accueil des équipages à partir de 15h, préparation des véhicules, premières rencontres, briefing, apéritif d'ouverture, dîner d'ouverture et hébergement au Château de Fonscolombe. Vendredi 8 juin : petit-déjeuner, départ de la première étape, déjeuner au Château de Berne. Seconde section l'après-midi pour rejoindre Gargas. Dîner puis étape nocturne pour retourner au Château de Fonscolombe pour l'hébergement. Samedi 9 juin : petit-déjeuner, nouvelle étape le matin, déjeuner au Couvent des Minimes puis étape de l'après-midi pour retourner au Château de Fonscolombe pour le dîner et l'hébergement. Dimanche 10 juin : petit-déjeuner, dernière étape, apéritif, cérémonie de remise des prix puis déjeuner au Mas des Herbes Blanches à quelques kilomètres de Gardes.

## Organisation

HappyFewRacing™ est l'organisateur de cet événement. Comité d'organisation : Laurent BLOMET (Président), Julie BILOË et Stéphanie BLOMET (Membres), Julie BILOË (Secrétariat du rallye), téléphone +33 6 48 41 89 93. Permanence du rallye du jeudi 7 juin 2018 à 11h au dimanche 10 juin au Château de Fonscolombe. L'organisateur technique (ci-après "Organisateur") : HappyFewRacing™, 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris (France).

## Assurance

Conforme au règlement standard de la FFSA. Sécurité et responsabilité : en prenant le départ des 1000kmGT™, chaque équipage s'engage à prendre ses propres responsabilités quant au respect du Code de la route, et de la sécurité d'autrui. L'organisateur pourra exclure du rallye tout équipage dont le comportement serait contraire à l'esprit de l'événement ou dangereux. Dans cette hypothèse, aucun dédommagement ne pourra être prévu. En s'inscrivant au rallye, chaque participant reconnaît assumer l'entière responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenu dans le cadre de l'événement, l'organisation ne pouvant en aucun cas être tenue responsable de faits ne dépendant pas des infrastructures ni du personnel sous sa gestion. En particulier, chaque participant déclare que le véhicule et ses utilisateurs sont couverts par une police d'assurance valide au moment de l'événement, et à jour du règlement de toute prime liée à cette assurance. L'organisation ne peut également pas être tenue responsable de dégradations ou vols survenus sur les véhicules pendant le déroulement de l'événement, ou causés par la pose des adhésifs réglementaires. À noter que le rallye se déroulera officiellement du jeudi 7 juin 2018 à 15h au dimanche 10 juin 2018 à 15h. En dehors de ces horaires, la responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée d'une quelconque manière.

## Demande d'engagement et inscriptions

Modalités d'inscription : pour participer aux 1000kmGT™, il faut en formuler la demande auprès de l'organisateur en utilisant le formulaire de demande d'engagement. Celui-ci peut être téléchargé sur le site Internet de l'organisateur dans la section dédiée au rallye ([www.HappyFewRacing.com](http://www.HappyFewRacing.com)) ou obtenu sur simple demande auprès de l'organisateur par courrier électronique (questions@HappyFewRacing.com) ou postal. Ce formulaire doit être rempli et transmis à l'organisateur en tenant compte des demandes particulières pouvant figurer sur celui-ci. À noter que l'inscription à l'événement est envisageable dans le strict respect des contraintes indiquées au présent règlement, et dans la limite des places disponibles lors de la formulation de la demande d'engagement. Modalités de paiement : le paiement des droits d'engagement peut être effectué par chèque bancaire dès lors qu'il est émis en euros et tiré sur une banque française, ou par virement bancaire aux conditions indiquées sur le formulaire de demande d'engagement. Modalités d'annulation : le montant versé dans le cadre de l'inscription reste acquis par l'organisateur, sauf dans le cas où la demande d'engagement parviendrait à l'organisateur après que la capacité maximale du rallye ait été atteinte. Veuillez trouver ci-après les conditions particulières. En cas de désistement de l'équipage : 1) jusqu'à 120 jours calendaires avant le premier jour de l'événement, le montant total des droits d'engagement reste conservé par l'organisateur et la somme, déduite de 500,00 €HT, est reportée sous forme d'avoir pour participer à un autre rallye organisé par HappyFewRacing™ 2) entre 119 et 90 jours calendaires avant le premier jour de l'événement, le montant total des droits d'engagement reste conservé par l'organisateur et la somme, déduite d'un montant de 1 500,00 €HT, est reportée sous forme d'avoir pour participer à un autre rallye organisé par HappyFewRacing™

3) à partir de 89 jours calendaires avant le premier jour de l'événement, le montant total des droits d'engagement reste conservé par l'organisateur et la somme, déduite de 50% de celui-ci, est reportée sous forme d'avoir pour participer à un autre rallye organisé par HappyFewRacing™ 4) pour toute annulation dans les 30 jours ouvrés précédant le premier jour de l'événement, le montant total des droits d'engagement reste conservé par l'organisateur et n'est pas reporté sur un autre rallye.

Droits d'engagement : les droits d'engagement sont fixés à 2 975,00 €HT par personne pour un équipage composé d'un véhicule et de deux personnes, soit un montant de 5 950,00 €HT pour l'ensemble de l'équipage, et comprennent l'ensemble des prestations listées ci-après.

Assistance technique légère pendant l'événement, service photo et vidéo pendant l'événement, participation à l'ensemble des étapes et épreuves de course, package équipage avec roadbook, pass d'accès, adhésifs pour la voiture et pack de bienvenue, plaques souvenir, un exemplaire de l'affiche officielle numérotée, souvenirs textiles et autres productions spéciales pour l'événement, petit-déjeuner et déjeuner des 8, 9 et 10 juin, dîner et hébergement du 7 au 10 juin 2018. Certaines options peuvent être ajoutées lors de l'inscription, telles que présentées dans la brochure ou sur le formulaire de demande d'engagement.

Date limite d'engagement et de paiement : la date limite d'engagement est fixée au 15 février 2018, dans la limite des places disponibles. Pour valider toute demande d'engagement, le paiement intégral des droits d'engagement est impératif à la même date. Au-delà de cette date, et même dans le cas où l'équipage aurait versé un acompte pour réserver sa participation, l'organisateur pourra considérer la demande comme nulle et régler selon les modalités d'annulation et de remboursement détaillées dans la section correspondante. Le versement d'un acompte ou de l'intégralité des droits d'engagement est requis lors de la formulation de la demande d'engagement. Le paiement intégral des droits d'engagement lors de l'inscription permet à l'équipage de préciser sa demande en terme de numéro de course. Celle-ci sera traitée avec le plus grand soin, mais dépendant toutefois de l'attribution des numéros dans la chronologie des demandes formulées : «first asking, first served».

## Concurrents et pilotes

Équipage : tout équipage doit être composé de deux personnes, pilote et copilote, père et fils, sans importance quant aux rôles respectifs. Le pilote doit impérativement être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et non suspendu au moment du rallye. Ces deux personnes doivent être à bord du véhicule pendant toute la durée des sections sous peine de mise hors course. À noter que pilote et copilote peuvent alterner leur rôle dès lors que le copilote est également titulaire du permis de conduire, en cours de validité et non suspendu. Le rallye est ouvert aux licenciés FFSA et aux non-licenciés FFSA.

## Voitures et équipements

L'événement est exclusivement réservé aux véhicules de type GT, de toutes époques, tel que précisé à la rubrique Modèles éligibles de la brochure de présentation de l'événement. Ceux-ci doivent être conformes à la législation routière, c'est à dire disposer d'une carte grise, de plaques d'immatriculation, d'une police d'assurance en cours de validité, d'un contrôle technique en cours de validité le cas échéant, et être en parfait état de fonctionnement. Certaines demandes d'engagement peuvent être refusées par l'organisateur dans le cas où un équipage ne présenterait pas les garanties nécessaires quant aux points listés ci-dessus. Tout véhicule non conforme se présentant au départ du rallye peut également faire l'objet d'un refus. Dans cette hypothèse, aucun remboursement des frais engagés par l'équipage, d'une quelconque manière, ne pourra être envisagé. Voici ci-après la liste des équipements obligatoires (O) et conseillés (C) pour prendre le départ : extincteur d'une capacité minimum de 1 kg en cours de validité (C), ceintures de sécurité si le véhicule est muni d'origine de points d'encrage correspondants (O), gilet fluorescent pour chaque membre de l'équipage (O), triangle de signalisation (O).

## Publicité

Sponsors et espaces réservés à l'organisation sur chaque voiture : certains emplacements sur les véhicules doivent être réservés à l'organisation, tels que sur le capot avant (logo de l'événement et bande de nation de l'équipage), le capot arrière ou pare-choc arrière (numéro de course), et aussi les portières (numéro de course) et ailes avant (logo de l'événement). Les dimensions de ces emplacements peuvent être communiqués par l'organisation sur simple demande.

Chaque voiture engagée ne peut être revêtue de publicité, logo(s) ou marque(s) autres que ceux fournis par l'organisation, à l'exception des modèles classiques de compétition, dont la décoration relèverait du caractère historique. L'organisateur se réserve le droit d'interdire tout véhicule dont la décoration, hors marque(s) et logo(s), lui paraîtrait également contraire à l'esprit du rallye, sans avoir à se justifier. L'élegance étant de mise, la décoration abusive d'un véhicule pourrait contraindre l'organisation à demander à l'équipage de retirer les visuels peu gracieux. Toute voiture se présentant au départ sans validation préalable de l'organisateur pourrait se voir refuser la participation sans qu'aucun dédommagement ne puisse être envisagé. Par ailleurs, l'organisation ne peut être tenue responsable des conséquences liées à l'application des adhésifs réglementaires sur le véhicule.

À noter également qu'aucune publicité supplémentaire ne peut venir masquer la visibilité des marques sponsors ou partenaires de l'événement figurant sur le véhicule à la demande de l'organisateur. Enfin, les 1000kmGT™ est un événement privé où tout démarchage est banni à l'égard des participants au sens large du terme, y compris par les participants (équipages) eux-mêmes : équipages, sponsors, partenaires, fournisseurs et membres de l'organisation. Toute attitude jugée contraire pourrait entraîner l'exclusion de l'événement, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être envisagé.

Exploitation : en prenant part aux 1000kmGT™, les participants, au sens large du terme, autorisent la société HappyFewRacing™ ou tout autre partenaire ou sponsor de l'événement à utiliser, reproduire et diffuser à titre gracieux le nom, la voix et/ou l'image du pilote ou du copilote, ainsi que ses performances, ses résultats et l'image de sa voiture, pour toute action de relations publiques, promotionnelle ou publicitaire. Cette disposition est valable pour le monde entier, sur tous supports, pendant une durée illimitée.

Données personnelles : conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque équipage peut exercer un droit d'accès ou de rectification en écrivant à la société HappyFewRacing - 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris (France). À noter enfin que les coordonnées des participants peuvent faire l'objet d'une transmission aux partenaires officiels de l'événement.

## Sites et infrastructures

Description : les 1000kmGT™ représente un parcours de 1 000 km environ. La course est divisée en six étapes et comporte plusieurs zones de régularité dont l'itinéraire horaire est tenu secret.

Reconnaissances : les reconnaissances sont interdites.

## Déroulement du rallye

Dispositions générales relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Test de régularité : les participants du rallye doivent suivre les routes sélectionnées par l'organisateur et indiquées dans le roadbook remis à chaque équipage lors de l'accueil. Certaines portions seront sous contrôle horaire de façon à réaliser les épreuves de régularité. Le classement sera donc réalisé en fonction du respect du temps mais également des distances (tous les détails relatifs à la régularité seront présentés lors du briefing organisé avant le départ). L'organisateur pourra prévoir des points de chronométrage intermédiaires, à sa seule discrétion, à n'importe quel endroit sur les secteurs de régularité.

## Réclamation et appel

Aucune réclamation ne sera admise.

## Classements

Conforme au règlement standard FFSA. Le classement sera réalisé en fonction du respect du temps et des distances indiquées dans le roadbook. Les vitesses moyennes réalisées par chaque équipage sur les deux portions chronométrées seront comparées en valeur absolue. Le vainqueur au classement général sera l'équipage totalisant le cumul d'écart de vitesse moyenne le plus faible. Tous les détails relatifs au mode de calcul seront communiqués lors du briefing organisé avant le départ.

## Prix

Aucun prix en espèce ne sera distribué. La remise des prix se déroulera le dimanche 10 juin 2018 à 13h00.



# APPLICATION FORM FOR 2018 PAYMENT AND SIGNATURES

## AMOUNT TO PAY

For any private application or through a company based in France, please add VAT to the total amount of the registration fees, based on the French tax of 20%.

### TOTAL AMOUNT TO BE PAID

|   |   |  |   |  |   |                                |
|---|---|--|---|--|---|--------------------------------|
| <input type="text"/>  | + | <input type="text"/>   | - | <input type="text"/>   | = | <input type="text"/>           |
| Total amount of your application<br>excl. VAT (from page 4) |   | Please indicate the VAT amount<br>(0,2 x total amount excl. VAT) |   | Delete the amount already<br>paid<br>(in case of pre-registration) |   | <b>Total amount to be paid</b> |

## PAYMENT OF THE TOTAL AMOUNT OF YOUR APPLICATION

To validate your application, we kindly ask you to send the payment of your registration, and select your preference among the following proposals:

- Full payment of the registration fees when sending the application  
→ Your enrolment is fully validated and you can select your favorite team number
- Payment of a deposit of € 3,500 incl. VAT when sending the application  
→ The total amount should be paid before 15 February 2018

Please indicate your payment method among the following proposals:

- Bank transfer (indicate "1000kmGT 2018" and pilot's given name and name)  
on the following bank account IBAN FR76 1870 7002 2031 1213 5667 403 / BIC-SWIFT CCBPFRPPVER
- By chèque (French banks only, and only in Euro)  
to HAPPYFEWRACING

## SIGNATURES

- We accept without any reserve the terms and conditions of the regulation of 1000kmGT™ 2018.**  
Règlement et autres informations disponibles sur demande. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, toute personne remplissant et renvoyant le présent formulaire de demande d'engagement bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition de ses données personnelles la concernant auprès de la société organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante : HappyFewRacing - 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris (France).

/  /   
DATE (DD/MM/YYYY)

PILOT

CO-PILOT

**TO BE SENT BEFORE 15 FEBRUARY 2018 (ENROLMENT DEPENDING ON AVAILABLE PLACES)**  
by email to [questions@HappyFewRacing.com](mailto:questions@HappyFewRacing.com) or post to HappyFewRacing - 102 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris (France)